

SOMMAIRE	RÉUNIONS	PERSONNES PRÉSENTES
<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement Maître Tournaire • Point sur les assurances décennales • Réunion en région • Infos en vrac mais importantes 	<p>23/03/18</p> <p>14/09/18</p>	<p>C.André / M.Demoulin</p> <p>J.Demuth / R.Diniel</p> <p>C.Goudeau / L.Marchand</p> <p>S.Montoya / P.Mounier</p> <p>M.Sage / C.Terrenne</p>

Renouvellement du contrat avec l'avocat

Le contrat passé avec Maître Tournaire arrive à son terme et nous avons évoqué son renouvellement.

Le montant annuel était de 13000€ pour la fédération. Si au début, il nous est apparu nécessaire de conserver cet engagement avec lui, notamment pour les contrats, nous pensons maintenant qu'il est plus bénéfique de le faire intervenir 1 fois par an lors de l'assemblée générale pour qu'il nous informe sur les évolutions au niveau de la législation et de ne pas renouveler l'accord.

Il est cependant indispensable de le garder en référent juridique car il maîtrise le sujet du BTP.

Point sur les assurances décennales

A ce jour, 21 personnes n'ont pas répondu à la demande de Maurice SAGE, chargé du contrôle des assurances des adhérents et 16 ont leur dossier en cours avec l'assurance.

- 10 ne répondent pas
- 6 n'ont pas d'assurance et doivent s'en occuper
- 1 est en suspend
- 4 partent de la fédération

Pour les personnes concernées, une lettre de relance va être envoyée, puis si rien n'est fait ce sera la radiation, car nous rappelons que l'assurance est exigée dans les statuts.

D'autre part, nous allons voir avec l'avocat en ce qui concerne les cas très particuliers des dessinateurs qui travaillent depuis plusieurs années sans assurances car même certains architectes leur disaient qu'elle n'était pas nécessaire.

A l'époque, on considérait que le sous traitant ne devait pas en prendre mais à présent la loi a changé. On se retrouve avec des dossiers aberrants pour lesquels les professionnels qui travaillent avec les

dessinateurs depuis longtemps sont prêts à leur fournir des attestations mais les assurances les refusent quand même.

Il est bien évident que nous allons essayer de défendre les intérêts de ces dessinateurs qui en toute bonne foi travaillent depuis des années avec des professionnels. Nous parlons donc de personnes installées depuis plus de 10 ans et qui peuvent justifier de leur compétence et de leur travail.

Nous ne savons pas si une solution existe mais nous allons voir avec Maître Tournaire.

Nous rappelons que pour être à la Fédération, il faut qu'une assurance vous accepte ou nous fournir l'attestation de celle en cours.

Les délégués de régions ont pour mission de filtrer les entrants. Toute personne ayant travaillé plus d'une année sans assurance sera problématique pour la FNDI, car elle est susceptible d'être refusée par nos partenaires d'assurance décennale. La Fédération a pour objectif de rassembler des dessinateurs professionnels dans le *but d'échanger, de rompre l'isolement du travailleur indépendant et de communiquer sur les évolutions de nos professions.*

Réunions en région

Comme évoqué par certain pendant l'assemblée générale, la répartition des régions ne vous est pas toujours favorable pour assister aux réunions régionales.

C'est pourquoi quand une réunion sera organisée, une fois que le ou les délégués de région auront fait le point sur leurs participants, il sera proposé à chacun par mail en fonction des places restantes de s'inscrire dans ces rencontres.

Un nombre et une date butoir d'inscription vous sera précisée.

Informations en vrac

Remplacement de Robert Langrais

Proposition a été faite à Coralie Pourret, membre depuis 2016, de prendre le poste de Robert et elle a accepté. Elle intègre l'équipe Est composée déjà de Michel Demoulin et Claude Goudeau

APPEL DE COTISATION

Surveiller vos mails car comme chaque année, Vanessa Derouineau va vous contacter pour le **paiement de la cotisation 2019**.

Merci d'y répondre au plus tôt car ça demande beaucoup de travail de pointer et refaire des relances.

Changement du siège de la fédération

Suite au déménagement du Président, la nouvelle adresse du siège sera

ZA Les cerisiers, bureau n°1 - 17230 VILLEDoux

Compteur adhérents
09/2018

178 enregistrés
(129 au 31/12/2016)

CONTACTS

BUREAU EXÉCUTIF

Nom	Prénom	Fonction	Mail
MOUNIER	Pascal	Président	fndiexe@gmail.com
DEROUINEAU	Vanessa	Trésorière	fndi.tresorerie@gmail.com
TERRENNE	Celine	Secrétaire	fndi.secretariat@gmail.com

RÉGIONS

Nom	Prénom	Région	Mail
RUDEWICZ	Pierre Henri	SUD	fndi.sud@gmail.com
ANDRE	Christophe	Suppléant SUD	fndi.sud@gmail.com
DEMUTH	Jérôme	CENTRE	fndi.centre@gmail.com
MARCHAND	Lionel	OUEST	fndi.ouest@gmail.com
DERROUCH	Sophie	Suppléante OUEST	fndi.ouest@gmail.com
GOUDEAU	Claude	EST + DOM/TOM	fndi.est@gmail.com
DEMOULIN	Michel	EST + DOM/TOM	fndi.est@gmail.com
POURRET	Coralie	EST + DOM/TOM	fndi.est@gmail.com
DINIEL	Raphael	NORD	fndi.nord@gmail.com

ÉQUIPE WEBMASTER

PODECHARD	Pascal	Webmaster	fndi.webmaster@gmail.com
-----------	--------	-----------	--------------------------

PÔLE COMMUNICATION

MONTOYA	Sophie	Chargée des communications	fndi.polecommunication@gmail.com
---------	--------	----------------------------	----------------------------------

PANNEAUX PC FNDI

VALLARD	Jean-Marc	Gestion des commandes de panneaux	panneau.fndi@gmail.com
---------	-----------	-----------------------------------	------------------------

CONTROLE ASSURANCES

SAGE	Maurice	Contrôle annuel des assurances	fndi.controle@gmail.com
------	---------	--------------------------------	-------------------------

Nous vous remercions du temps que vous accorderez à ce bulletin, et, si vous souhaitez intervenir sur un des sujets évoqués, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques par mail adressé soit à votre délégué régional soit à un membre du bureau exécutif.